

# RICHESSE ET PAUVRETE AU DRENNEC A LA VEILLE DE LA REVOLUTION

En 1774, l'évêque de Léon, Monseigneur de la Marche, effectua une enquête auprès de tous les recteurs de son diocèse, afin de mieux cerner les problèmes posés par la misère et surtout celui de la mendicité.

Le Recteur du Drennec était alors Matthieu Masson, en fonction depuis 1771, successeur de Prigent Kerouanton. Les résultats qu'il communiqua à l'évêque sont très intéressants :

M. Masson dénombrait 62 familles dans la paroisse. Si, comme lui, on admet une moyenne de 5 à 6 enfants par famille, ce qui dans le Léon ne semblait pas à cette époque exagérée, cela nous donnait pour la paroisse, une population d'environ 400 habitants.

Sur ces 62 familles, le Recteur relevait 10 familles mendiante et il indiquait que les parents étaient soit journaliers, soit tisserands. Les journaliers étaient des agriculteurs ou des fils d'agriculteurs, ne disposant pas de terres à cultiver et qui se louaient, le plus souvent à la journée, à des paysans plus aisés qui avaient besoin de main-d'œuvre. Leur situation n'était pas toujours des meilleures et dépendait en fait des conditions climatiques. Si celles-ci étaient bonnes, il y avait du travail pour eux mais, si un été pluvieux entraînait de mauvaises récoltes, ils se retrouvaient très souvent au chômage. Si le prix du grain augmentait, ils sombraient dans la misère. Les tisserands, quant à eux, étaient des artisans qui transformaient en bons draps inusables, le fil que leur confiaient les paysans. Cette «industrie textile» était alors très répandue. Les tisserands avaient généralement mauvaise réputation dans les campagnes. On les accusait d'être coureurs de jupons, d'avoir la langue trop pendue et de ne pas rendre en draps l'équivalent du fil qu'on leur avait livré... Bref, ce n'étaient pas des gens très fréquentables.

En plus de ces 10 familles mendiante, la paroisse comptait 8 familles de pauvres qui ne mendiaient pas généralement mais pouvaient être amenées à le faire en cas de mauvaises récoltes ou de crises aigües.

Au total, la paroisse du Drennec comptait donc 18 familles de pauvres ou mendiants.

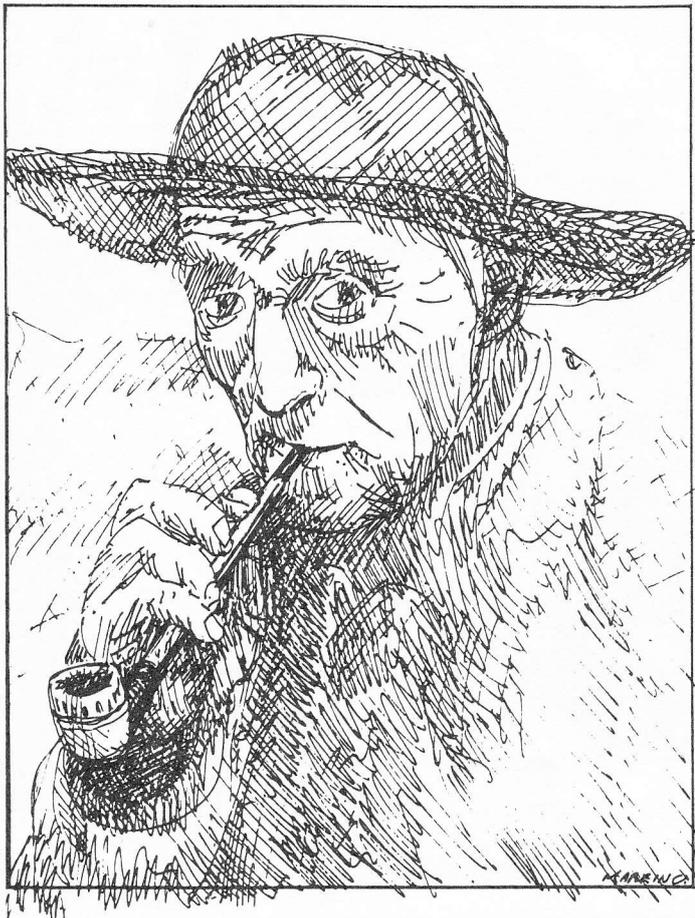


En ce qui concerne les causes de cette mendicité, le Recteur nous livre quelques renseignements. Les salaires de l'époque étaient trop faibles. Prenons le cas des tisserands. Ils avaient du travail tous les jours et ne rechignaient pas à la tâche mais, de l'avis même du Recteur, «les 5 sols par jour ou 6 livres par 15 jours que le plus diligent tisserand peut gagner, c'est pas suffisant pour nourrir et entretenir 5 ou 6 enfants».

5 sols de salaire par jour, cela faisait un total de 144 livres par an en travaillant bien entendu 6 jours par semaine. Or, à l'époque, on estimait qu'un curé de paroisse (vicaire) devait percevoir

pour vivre, au moins 350 livres de traitement par an. On conçoit mieux ainsi, les difficultés que pouvaient éprouver les familles des tisserands.

Et pourtant, sur leur budget de 144 livres par an, plusieurs d'entre eux n'hésitaient pas à faire une ponction de près de 40 livres par an, pour acheter... du tabac. En effet, selon M. Masson, nombreux étaient les tisserands, hommes ou femmes, qui dépensaient pour 7 ou 8 sols de tabac par semaine. Toujours selon le même Recteur, cette habitude avait été contractée par les parents, étant jeunes.



Y avait-il un moyen d'éviter cette misère et cette mendicité ? M. Masson n'en voyait pas et déclarait : «Il me paraît que toute la sagesse humaine ne peut empêcher qu'il n'y ait des pauvres de cette espèce et qu'on ne peut les empêcher de mendier, au moins dans l'étendue de leur paroisse».

Cependant, M. Masson se faisait très critique à l'égard des riches de la paroisse. A cette

époque, y vivaient 18 familles «moyennes» qui n'étaient pas en état de faire une «aumône» suffisante en vue de soulager les pauvres. Par contre, on y trouvait aussi 26 familles aisées, capables de faire une «aumône raisonnable». C'était donc à ces familles qu'incombait le devoir de subvenir aux besoins des plus défavorisés, suivant le principe de la charité chrétienne. Mais, justement, ces familles ne remplissaient pas leur «devoir» et M. Masson dans son compte-rendu d'enquête, soulignait le «refroidissement de la charité de plusieurs riches qui, loin de chercher à découvrir l'indigent pour le soulager, par leur attachement aux biens de la terre, se persuadent facilement que son prochain est à son aise et ne manque de rien».

Pour tenter de soulager les pauvres, M. Masson semble avoir tenté de récolter des fonds, afin de les redistribuer aux plus démunis. Il semble également s'être heurté à la mauvaise volonté et à la mauvaise foi des «nantis». C'est du moins ce qu'il déclarait :

«On m'objectera que c'est au pasteur à s'informer du besoin de ses paroissiens ; mais il faudrait qu'il fût aussi en état de les secourir, ou qu'il puisse recueillir l'aumône des riches de sa paroisse pour la distribuer aux pauvres ; mais ces riches à qui leur avarice fournit toujours des diffuges, ne diront-ils pas qu'ils font eux-mêmes leurs aumônes, et qu'ils n'ont pas besoin pour cela du ministère du pasteur».

Il fallait donc se résoudre à voir les pauvres errer sur les routes, en quête de leur nourriture. M. Masson nous signalait d'ailleurs «qu'il n'y a que les enfants qui mendient jusqu'à l'âge de 13 ou 14 ans, et qu'alors on a soin de leur procurer une condition pour servir». Cela signifie qu'après cet âge, le Recteur ou les parents se chargeaient de procurer aux enfants en âge de travailler, une place soit comme valets, soit comme journaliers.

La mendicité occupait dans nos régions une moyenne de 10% de la population. Au Drenec cette moyenne est largement dépassée. La paroisse du Drenec était-elle plus pauvre que les autres paroisses du Léon ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, cette situation n'était pas faite pour arranger le clergé paroissial qui, lui aussi, souffrait du manque d'argent à cette époque.

A suivre :

Le clergé du Drenec  
et ses revendications territoriales en 1786.

# PLOUVIEN DANS LES GUERRES NAPOLEONIENNES

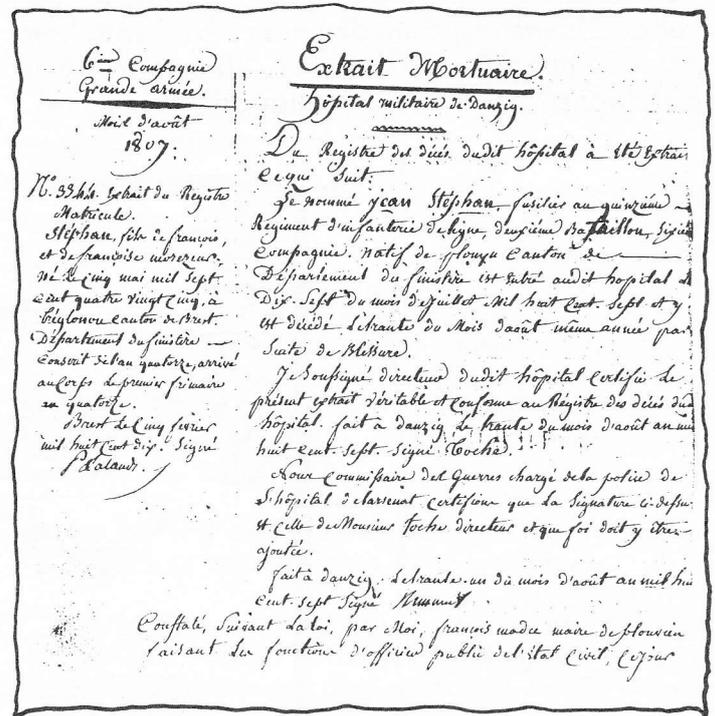
En 1789, après plusieurs siècles de monarchie, la Révolution éclate en France. Comme cela se passe souvent lors d'un changement de régime, cette révolution s'accompagne de troubles et, pendant une dizaine d'années, les gouvernements se succèdent au gré des aspirations populaires et des ambitions personnelles des chefs politiques. En 1799, profitant de l'instabilité gouvernementale et des dissensions qui opposent les différentes factions du moment, Napoléon Bonaparte organise un coup d'Etat qui le porte au pouvoir.

Bonaparte n'est pas un inconnu à l'époque. Ambitieux, ce jeune général s'est brillamment distingué au cours des campagnes militaires d'Italie et d'Egypte. Arrivé par la force à la tête du pays, il se fait nommer Consul à vie en 1800 puis Empereur des français en 1804. L'Europe, inquiète de la tournure que prennent les événements et craignant l'hégémonie française, tente de s'opposer aux rêves de grandeur de Bonaparte devenu Napoléon I. Le règne de l'empereur sera marqué par toute une série de guerres qui dans un premier temps consacrent la puissance de l'Empire Français puis, finalement, aboutissent à sa ruine.

La force de Napoléon reposait sur son armée, composée de soldats de métier mais également de conscrits, tirés au sort parmi les hommes de 18 à 40 ans, célibataires ou veufs sans enfants. Les conscrits étaient alors enrôlés pour plusieurs années et chaque commune devait ainsi fournir son contingent de soldats en fonction du nombre de ses habitants... A l'arrivée au pouvoir de Napoléon, la conscription n'était pas vraiment entrée dans les mœurs ; si au temps de la monarchie le tirage au sort existait déjà pour les soldats, il ne s'agissait alors que de désigner des milices garde-côtes et le service s'effectuait dans la région. Désormais, les conscrits pouvaient être envoyés sur n'importe quel front, y compris à l'étranger. Les premiers grands tirages au sort de ce type eurent lieu en mars 1793, la France se trouvant à l'époque menacée d'invasion. A cette date le Léon s'était soulevé contre le nouveau système de recrutement et il avait fallu l'in-

tervention de l'armée, dirigée par le général Canclaux, pour mater la révolte.

De 1804 à 1815, plusieurs jeunes de nos communes furent envoyés sur les différents théâtres d'opérations militaires de l'époque : Italie, Autriche, Allemagne, Espagne, France, etc. Tous n'en revinrent pas. Si plusieurs moururent des suites de blessures, beaucoup succombèrent aux fièvres. Malheur aux blessés ! La Croix Rouge n'existait pas alors et les médecins et chirurgiens, malgré toute leur bonne volonté, se révélaient souvent inefficaces.



Extrait mortuaire de Jean Stéphan, résidant à Plouvien, mort à Dantzig (en Pologne aujourd'hui mais en Prusse à l'époque).

Les archives de nos communes conservent les noms de ces malheureux, tels ces jeunes de Plouvien, morts pour la France peut-être, mais surtout victimes des rêves de puissance d'un général empereur :

- Joseph Moalic, fusilier au 80ème Régiment de ligne de l'armée d'Italie, fils de Pierre Moalic et Marie Gouez, 22 ans, né à Plouvien, est décédé à l'Hôpital Militaire de Vezone le 6 décembre 1806 par suite de fièvres.

- Jean-Marie Lalla, natif de Plouvien, Grenadier au 62ème Régiment de ligne, 4ème bataillon, Compagnie des grenadiers, est entré à l'Hôpital de Manton (France), le 11 février 1807 et y est décédé le 31 mars 1807 par suite de fièvres.

- Jean Stéphan, 22 ans, né à Tréglonou, fils de François Stéphan et Françoise Morizur, conscrit de l'an XIV incorporé à l'armée d'Allemagne, est entré à l'Hôpital de Dantzig le 17 juillet 1807 et y est mort le 30 août de la même année des suites de ses blessures...

- Pierre-Marie Saliou, 21 ans, fils de Joseph Félix Marie Saliou, chasseur à la 1ère compagnie, 3ème bataillon du 13ème régiment d'infanterie, est entré à l'Hôpital Militaire de Bourges le 10 mars 1808 et y est décédé le 30 mai de la même année.

- Jean Pellé, 21 ans, fils de Jean Pellé et René Léon, incorporé à l'armée d'Espagne, fusilier au 22ème régiment de ligne, 4ème bataillon, 3ème compagnie, est décédé le 28 octobre 1808 à l'Hôpital de Prado à Valladolid (Espagne).

- Claude Bec, 21 ans, né à Plouvien, fils de Goulven Bec et Marie Seité, incorporé à l'armée d'Espagne, chasseur à cheval au 5ème régiment, est décédé à l'Hôpital de Sériosa en Espagne par suite de fièvres.

- Claude Gavin, 22 ans, né à Plouvien, fils de Jean Gavin et Marie Françoise L'Hostis, incorporé à l'armée d'Allemagne, soldat au 27ème régiment d'infanterie légère, 4ème bataillon, 4ème compagnie, est décédé à l'Hôpital d'Aster à Vienne le 1er octobre 1809.

- Yves Plouzané, 20 ans, fils de Hervé Plouzané et Anne Goasguen, conscrit de 1812, est décédé à l'Hôpital civil de Provins le 14 juin 1812.

- Hautin Jean-Marie, 26 ans, né à Plouvien, fils de Jean Baptiste Hautin et Marie Anne Bescond, incorporé à l'armée d'Espagne, voltigeur au 62ème régiment d'infanterie, 2ème bataillon est décédé à l'Hôpital de Zamora en Espagne le 21 juin 1812.

C., N.º 2.  
Instruction de Ministre  
de la Guerre, du 15  
Novembre 1809.

18<sup>e</sup> DIVISION  
No. 116

**EXTRAIT D'ACTE DE MORT.**

116<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.

Nous soussigné Nicholas Nard Officier Suppléant du 6<sup>ème</sup> Régiment de ligne, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, CERTIFIONS qu'il résulte du Registre destiné à l'inscription des Actes de l'Etat civil faits hors du territoire français, pour le 116<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, que le nommé Charles François Le Bris Le Bris de la 1<sup>ère</sup> compagnie, Bataillon du 116<sup>ème</sup> Régiment, fils de Joseph Le Bris et de Marie Le Bris natif de Plouvien Arrondissement de Plouvien Département du Finistère lequel n'est pas marié

signalé au Registre-matricule sous le Numéro 254 est décédé à siège de Saragosse

par suite de fièvre recue le quatorze février mil huit cent neuf à quatre heures du matin d'après la déclaration à nous faite le 14 février 1809 par les trois témoins mâles et-majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé au Registre avec nous.

A Complègne le 1<sup>er</sup> avril mil huit cent 1809

Pour extrait conforme.  
Signé, Nard

Nous soussignés Membres du Conseil d'Etat du 116<sup>ème</sup> Régiment, CERTIFIONS la Copie ci-dessus exactement conforme à l'Extrait d'Acte de mort du nommé Charles François Le Bris déposé dans nos archives.

Turbot /ou H. J. J. J. Si 2.

Vu par Nous Commissaire des guerres, faisant fonctions de Sous-Inspecteur aux revues.

Yves Plouzané Major Président  
Charles Nard  
Joseph Le Bris  
Marie Le Bris  
Plouvien

Extrait d'acte de mort de Charles François Le Bris, né à Plouvien, mort au siège de Saragosse (Espagne)

# L'ÉVOLUTION DU BOURG DE PLABENNEC DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS

Quand venant de la campagne, vous vous rendez faire vos achats dans les commerces de Plabennec, allez vous «au bourg» ou allez vous «en ville»? Posée il y a 30 ou 40 ans, cette question aurait sans nul doute parue saugrenue ; aujourd'hui, certains ne manqueront pas d'être embarrassés pour y répondre. C'est que depuis la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, le centre de Plabennec a connu une évolution importante, passant du stade de bourg de campagne à celui d'unité urbaine de moyenne importance.

Les quatre plans que nous vous présentons ici donnent un aperçu des transformations et des agrandissements successifs réalisés dans le centre de Plabennec depuis plus de 150 ans et montrent surtout la rapidité de l'évolution de son paysage dans les dernières décennies.

## 1. Le bourg de Plabennec au milieu du XIX<sup>ème</sup>. (voir plan P.8)

A la Révolution, le bourg ne se composait que d'un petit nombre de maisons. A l'époque, on le dissociait encore de quartiers tels Ros Ar Vern, Tyrus, Coat an Abat, Toulc'huibu mais également Bodonn et son manoir (à l'emplacement de l'actuel presbytère) ainsi que Toul Drezen (à l'Ouest de l'église). Le bourg occupait ainsi une superficie très limitée.

En 1832, la population totale de Plabennec était de 3 500 habitants et le bourg ne rassemblait qu'un peu moins de 200 personnes, et encore avait-il annexé le Bodonn, Toul Drezen et Ros ar Vern.

Les auteurs ont été peu nombreux à l'époque à écrire sur ce bourg. Il est vrai qu'il ne s'y trouvait aucun monument vraiment digne d'intérêt. Aucun ? Si, peut-être l'église, récente mais grande et propre ce qui au dire de J.F. Brousmiche était exceptionnel (1). Refaite à neuf et agrandie en 1720, elle possédait un élégant clocher en flèche (comme celui de Locmaria) ; malheureusement, en 1755, un violent orage le fit exploser et une dizaine d'années plus tard il fut rebâti tel que nous le connaissons actuellement.

La première mairie de Plabennec (en 1790) occupait une maison appartenant à la fabrique St Thénénan, située sur la grand'route. Elle servait également d'école. En 1832, la mairie se trouvait à l'emplacement du magasin Bihan. C'est là aussi que se tenaient les écoles communales de filles et de garçons ainsi que la prison (d'où l'on s'évadait facilement selon un compte rendu du conseil municipal de 1847).

Autre bâtiment public : le presbytère. Celui-ci se situait à Lanhouardon ; ce n'est qu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle qu'il s'installa à son emplacement actuel.

Bien situé sur la grand'route de Brest à Lesneven, le bourg servait de relais aux diligences et chariots de marchandises. Les voyageurs avaient la possibilité de se rafraîchir dans l'une ou l'autre des 5 auberges qui assuraient également la restauration et éventuellement le gîte. Les autres commerces étaient peu nombreux (2 boulangeries, 1 marchand de vin et débitant de tabac...) alors que le bourg regroupait une bonne partie des artisans de Plabennec (1 forgeron et 1 cordonnier à Ros ar Vern ; de nombreux tisserands et «tailleurs d'habits», 1 tanneur, 1 criblrier, etc.).

A côté de ces commerces et échoppes d'artisans on trouvait de nombreuses fermes donnant à ce bourg un caractère très rural.

Au total ce sont 49 maisons qui constituaient ce bourg et si l'on songe que les fermes, y étaient très nombreuses (environ 1/3 des maisons), on se rend compte qu'à l'époque il offrait toutes les caractéristiques d'un bourg rural.

Un peu à l'écart des maisons du bourg, vers Toulc'huibu, existait un calvaire nommé «Croas ar Mission» à l'emplacement de l'actuel monument aux morts ; c'est là que se déroulaient les fêtes publiques lors des cérémonies commémoratives (anniversaire d'un roi, du couronnement de l'Empereur, de la Restauration...) ou autres. On y organisait des démonstrations de lutte, des courses à pied et on y dansait au son du biniou parfois autour d'un grand feu.

## II. Le bourg de Plabennec entre les deux guerres mondiales (voir plan P.9).

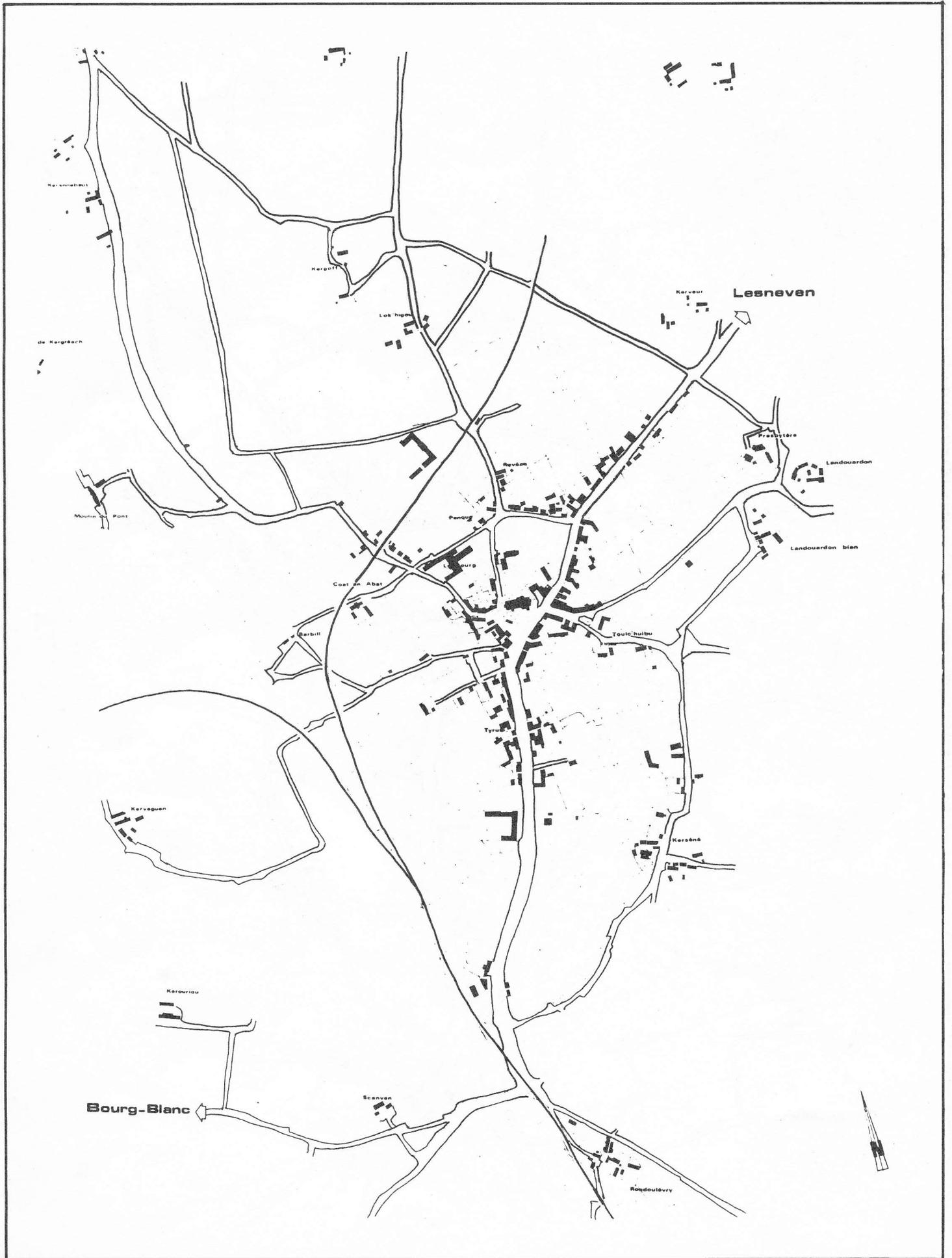
Le plan de la page 9 est daté de 1938 ; nous nous situons donc ici 100 ans environ après\*. Si bien des traits de cet ancien plan subsistent, l'évolution est déjà importante.

Dans l'entre deux-guerres, la population de Plabennec s'élevait à environ 3 800 habitants et le bourg regroupait alors de 5 ou 600 personnes. Désormais les quartiers de Ty Rus, Penker, Lannic et Toulc'huibu ont été complètement intégrés.

Depuis 1832, de nombreux bâtiments ont été construits : la mairie a été transférée derrière le monument aux morts (lui-même construit après la guerre 14-18). La gendarmerie - qui existe depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle - bordait la grand'route à l'endroit de son parking actuel. Un bureau de Poste et Télégraphe existait dans la rue du Penquer, ainsi qu'une perception dans les locaux actuels du Rugby Club des Abers (près des pompiers). Le presbytère, ancienne-

(1) La situation décrite dans le 1<sup>er</sup> plan.





*Le bourg de Plabennec entre les deux guerres mondiales*





ment situé à Lanhouardon, a été installé à l'emplacement que nous lui connaissons actuellement.

Les écoles se sont multipliées et agrandies. Désormais, les religieux se chargent de l'enseignement en concurrence avec les laïques. Les écoles communales étaient situées derrière la mairie à Toulc'huibu. Si l'école Ste Anne (l'école des filles) est à sa place depuis le milieu du siècle dernier, l'école St Joseph (l'école des garçons) a été inaugurée en 1924.

Le commerce s'est développé et la plus grande entreprise du moment est la Léonarde, coopérative de distribution créée en 1919 à l'initiative de pionniers de la coopération tel Saïk ar Gall dont nous avons parlé dans l'article sur le tracteur. A noter que l'un des commerces d'habillement (vente et fabrication) emploie plus de 20 personnes. Les cafés se sont multipliés, plus d'une vingtaine, parmi lesquels on comptait quelques bistrots «hygiéniques».

Signalons d'autre part que les agriculteurs disposent d'un syndicat qui diffuse les engrais et produits nécessaires à l'agriculture. Situé à l'origine à Ravéan, le dépôt est ensuite venu s'installer en face du syndicat actuel... Toujours pour l'agriculture, il existe un champ de foire (le même qu'aujourd'hui) et ce depuis 1865.

En 1909, un patronage a été créé en face de l'actuel presbytère, où se déroulaient des séances de gymnastique, de théâtre, de cinéma, etc.

Sur le plan, on distingue nettement une courbe qui traverse Plabennec du Sud au Nord. Il s'agit de la ligne de chemin de fer. Le train assurait le trafic des voyageurs mais aussi et surtout de bois, du goëmon, du sable et autres marchandises. Le trafic fut arrêté juste avant la 2ème guerre mondiale mais reprit sous l'occupation. Trois gares existaient à Plabennec : Locmaria, Ravéan, mais une seule possédait un chef de gare, celle de Salanguis où l'on trouvait une «plaque tournante» (nous aurons l'occasion plus tard de parler du train).

### **III. Le bourg de Plabennec dans les années 1950-1960.** (voir plan P.10).

Au lendemain de la Libération, s'ouvre pour notre région l'ère de la reconstruction et de l'expansion démographique (baby-boom). L'industrie du bâtiment connaît un développement important. Témoin de ce phénomène, le plan de 1960 révèle de profondes transformations dans le bourg. Si l'on constate que le vieux fond se retrouve une fois de plus (beaucoup de vieilles maisons ont uniquement été réaménagées) l'évolution se fait surtout sentir à la périphérie du bourg.

A cette époque, la commune compte 4 400 habitants et le bourg regroupe déjà plus de 1 500 personnes ; nous sommes loin des chiffres de 1800. En 1968, le bourg de Plabennec se voit attribuer le titre d'unité urbaine, la population agglomérée étant alors de 2 334 personnes contre 2 246 résidant dans les

zones rurales.

C'est surtout sur ce phénomène d'augmentation de la population agglomérée qu'il convient d'insister puisque les bâtiments publics n'ont pas beaucoup évolué. A noter cependant la construction de la Maison Familiale Rurale et la maison St Pierre ou Hospice.

Cette époque est celle de la construction de nombreuses cités. Dès 1949 se posait le délicat problème du logement pour beaucoup de jeunes foyers. Ceux-ci se prirent alors en charge et fondèrent une association, celle du Foyer Rural ou Castor, la première de ce type dans le Finistère.

Cela aboutit, grâce au travail des adhérents et des artisans plabennecois, à la création de la cité Ravéan où, dès 1955, date de l'inauguration de la cité, la population atteignait 250 personnes dont 180 enfants.

Autres cités de cette époque : Roz-Vily, Kerhéol, Bellevue, Kermat. Sur le plan apparaît le tracé des lots de la future cité de Kerangall, le premier grand lotissement communal de Plabennec.

Le chemin de fer a disparu à la fin de la guerre. La ligne (sans les rails) est restée et a été transformée en route.

Il manque un élément d'importance sur le plan. Il s'agit du stade de Kergoff où se produisaient les différentes équipes de football de l'E.S.T., l'Etoile St Thénéan. On y trouvait aussi les locaux de la Ruhe.

### **IV. Le bourg de Plabennec dans les années 1980.** (voir plan P.11).

Cette époque est à nouveau marquée par l'importante augmentation de la population agglomérée, phénomène accentué par la mise en place du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Désormais, Plabennec compte plus de 5 000 habitants agglomérés pour une population totale d'environ 7 000 habitants. Quelques nouveaux édifices publics ont été construits : la mairie, la Poste, la gendarmerie, la salle Marcel Bouguen ainsi que l'important complexe de Kerveguen ; celui-ci regroupe les bâtiments de l'I.M.E., l'école communale et l'ensemble sportif comprenant terrains de foot, courts de tennis, salle omnisport, piscine.

De nombreux lotissements ont été construits depuis les années 60 : Kerséné, Lannic, Kervillerm, etc. et désormais le bourg de Plabennec s'étend à l'Ouest du Mendy, petit ruisseau affluent de l'Aber-Benoit qui alimente de plus l'étang de Pont-Quinou qui est également une réalisation de cette époque.

Cette étude succincte ne porte pas jusqu'en 1986. Or depuis 1980, Plabennec a encore évolué. De nombreux lotissements ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. De nouveaux équipements sportifs ont été construits. Il est probable que le plan du bourg ou du centre de Plabennec en l'an 2000 ne ressemblera pas tout à fait à celui de 1980.

# AR MEKANIKOU WAR AR MEAZ E PENN KENTA AR C'HANTVED : Pa deuas an trakteur kenta da Plabenneg

E kreiz ar vrezel 14, e 1917, daou gouer dac'h a Plabenneg, Saik ar Gall dac'h Lezoudestin ha Saik Tinevez dac'h an Ulec'henn, a 'z eas, en ano ar Syndicat, da gichen Paris da brena eun trakteur ; 6 000 lur a goustas. Biskoaz ne oa bet gwelet eur seurt aneval e Plabenneg nag en tro-war-droiu.

E gar Plabenneg ec'h en em gavas, e kreiz ar zizun, gand an treñ. René Ellegoet, prezidant ar Syndicat, eo en-devoe an enor da vond da gerc'had anezañ,... gant daou loan, rak den ne ouie lakaad anezañ da vond en-dro. Ar c'hezeg a oe sterniet hag a gasas an trakteur da di Don-

a nije dre ar bourk ha war ar meaz betek ar parreziou tro-war-dro : e yoa eun trakteur e Plabenneg ! Setu ma oe lakeat eun dervez diskouez : d'ar sul goude lein e ti Andre Sant-Erep.

An Aotrou Persoun Billon n'e-noa ket bet kalz a dud d'e housperou ar zulvez-se, moarvad. Ar vugale e pansion e skol ar baotred zoken o doa bet koñje da zond da weled. Kaer e oa an amzer. Eur park letoun a yoa da drei. An trakteur a gomañsas al labour e kreiz ar park evid trei da c'houde e giz an eler all, med gand tri zouc'h. Ar stur a yoa gand Saik ar Gall. Siwaz labour fall e oe great eno : ar letoun ne



*Eun trakteur «Titan» e Sargny en Terre (Yonne), heñvel dac'h hini Plabenneg.*

val, mekanisian war hent Lesneven (bremañ ti P. Bescond).

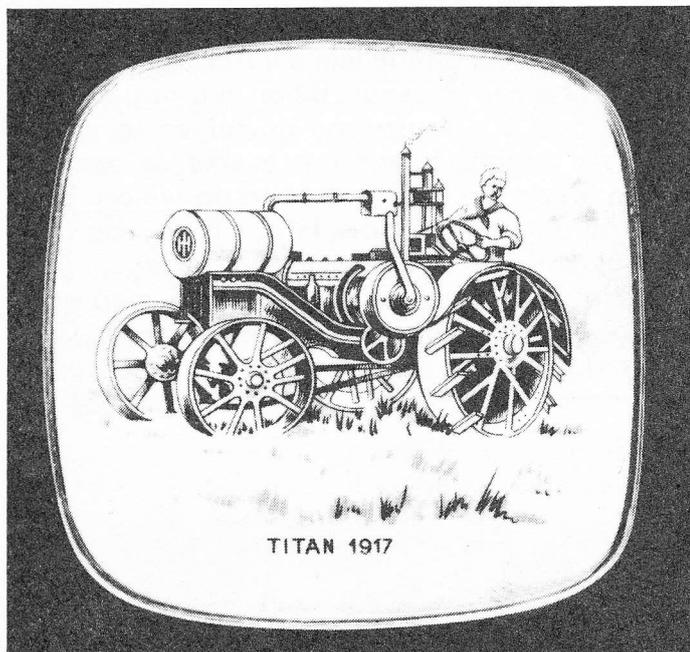
Eur paotr dac'h an uzin a deuas da ziskouez penaos ober gantañ. Eur Mac Cormick 10-20 e oa, gand eur cylindre hepken, 10 CV a nerz (20 war ar voulienn). Gand essence e veze loc'het med da c'houde e veze kendalc'het gand petrol, kalz gwelloc'h marc'had. Rojou houarn en doa, 50 santimetr a ledander, gand kraponiou houarn ive. Dac'h ar c'hostez eur rod vraz, eur metr en he zreuz, a zikoure da loc'had ar moteur.

N'e-noa an trakteur nemed eun ostilh : eun alar tri zouc'h ; al labouriou kenta a oe great e fin ar zizun e ferm al Leuhan. Med dija ar vrud

oa ket goloet mad, pell ac'hano. Evid ar re goz dreistoll ne oa an dra-ze nemed moc'hi labour. An teodou, kalz a enep, a 'z eas en-dro e-pad meur a zervez ha meur a viz.

Ar re a yoa e penn ar Syndicat n'o doa ket fallgalounet evid kennebeut ha Saik ar Gall a lakeas ober e Arsenal Brest eun alar gand eur zouc'h evit digraka al lanneier koz. An esae kenta a oe great e Lanverc'her hag en dervezse den ne welas eun alar o tigraka ker koulz. E miz meurzh 1918 e oe kavet zoken eur pennad war «Kannad Plabenneg» evid lakaad ar c'haozioù fall diwar-benn «ar paour kaez trakteur» da devel.

Gand e alar tri zouc'h, e alar da zigraka hag e voulienn da gas en-dro an dournereziou e leac'h ar manej, an trakteur e-noa labour kazimant bemdez, dac'h eun tiegez d'egile, gant atao ar memez blenier : Saik ar Gall. Red e oa gortoz e dro ha rei e ano da Jean-Louis Tynevez dac'h ar bourk, a yoa o talc'her ar Syndicat. E ferm vraz al Leuhan (120 dervez arad) eo e-noa ar muia labour. E-pad an hañv, gand e voulienn, e lakea da drei milin ar Rivoalen e Plouzeniel war hent al Leuhan, pa vanke dour.



E 1920 e oe gwerzet an trakteur da Saik Tinevez. Ne vatee ket ken re vad, dieas e oa da loc'had, ha bloaz warlerc'h e kuitaas da vad Plabenneg : gand eur mekanisian dac'h Lesneven e oe prenet, evid kas endro eun dournerez

melchen.

N'eo nemed e 1945 e teuas an eil trakteur da Blabenneg...

(Bet kontet gand Louis Tinevez, mab Saik Tinevez, dac'h an Ulec'henn).

\*\*\*\*\*

Setu amañ ar pezh a skrive an Aotrou Pouliquen e 1918 war «Kannad Plabenneg» diwarbenn an trakteur :

«Na pegement a gaochou zo bet great divarbenn an trakteur keaz-se !

«Ha goulskoude, red eo hen anzaou, n'eo bet prenet nemed gant ar sonj da ober vad ; en ur ger : evit sikour tenna eun tammik ar beac'h-labour divar gein tud an tiegeziou.

«Ne glaskin ket displega en devoa great labour vad e Sant-Ereb, p'eo guir, e guirionez, en devoa great labour fall. Mes abaoe eo bet e meur a diegez, hag e labour a zo bet direbech e peb giz.

«Ar mekanikou-all zo deuet er vro, n'euz ket great a labour vad gantho ken nebeut en deveziou kenta. Sonj ho peuz petra zo bet lavaret divarbenn ar falc'hereuzou, ar medeureuzou, ar brabanchou ? Traou-se n'int mad nemet da golotrea labour, da ober moc'haj, etc. Ha goulskoude, ma ve red deomp hirio dilezel ar mekanikou-se, moarvad e vemp lakeat nec'het ? Abarz pell amzer e plijo kement an trakteur evel ma ra 'r mekanikou-all.

N'OUBLIEZ PAS QU'UN  
TRACTEUR AGRICOLE  
DOIT ÊTRE ÉTUDIÉ POUR  
L'AGRICULTURE

**TRACTEURS**  
**10-20 HP & 15-30 HP**

**DEERING**

«Er sizun dremenet en deuz digraket eul lannek e Lanverc'her hag hervez an dud zo 'bet o velet al labour, n'ho deuz, emezho, gulet alar all ebet o tigraka kerkoulz hag hen.

«Hiniennou zo bet oc'h embann oa goulloanderet kef ar Syndicat evit prena 'r c'hos machinze. Kement-se n'eo ket guir, rak dre eun amprest great dre ar C'hef da bresta eo bet paet.

«Lod-all ho deuz lavaret : «Hennez n'eo mad nemet da denna labour digant an devezou-

rien». Fidandoumen ! goulskoude dre ma teu mekanikou, an dud euz an deiz a ia kaeroc'h-kaera ha muioc'h-mui a fred a vez ive varnezho. Ne ma ket e galloud an trakteur chench doare d'an traou-ze.

«Bezit dinec'h var ar poent-se.

«Brema ar re ho deuz c'hoant da gaout anezhan da vont da labourat d'ho c'hear, a zo pedet da rei ho hano da J.L Tynevez evit ma vezo dalc'het he dro da bep hini».

## TRACTEURS «DEERING»

10-20 HP et 15-30 HP

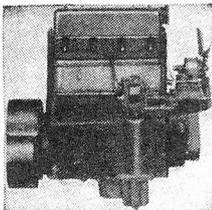
### Les Huit Principaux Avantages des TRACTEURS «DEERING»

1. Vilebrequin à deux paliers.
2. Amovibilité des chemises de cylindres.
3. Transmission par engrenages.
4. Poulie pour travaux à poste fixe.
5. Régulateur centrifuge.
6. Carter-châssis d'une seule pièce.
7. Dispositif de prise de force axiale.
8. Régime peu élevé.

Les Tracteurs agricoles Deering, conçus pour l'Agriculture, sont munis de perfectionnements uniques comme l'accomplissement avec la lieuse par transmission de force, et sont adaptables à tous les besoins de la ferme, aussi bien qu'à ceux des champs.

## TRACTEURS "DEERING"

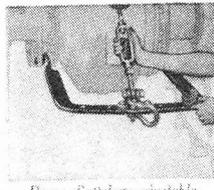
10-20 HP et 15-30 HP



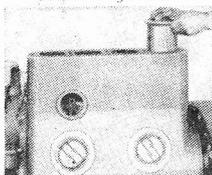
Moteur 4 cylindres

Les Tracteurs "Deering" sont livrés complets, avec :

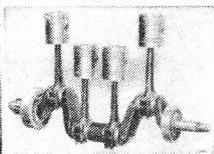
- Garde-boue
- Plateforme
- Régulateur
- Magnéto
- Bandages de route
- Barre d'attelage
- Crampons ou cornières
- Poulie
- Frein à main



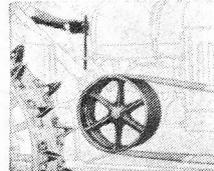
Barre d'attelage ajustable



Cylindres amovibles



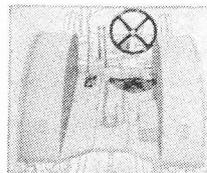
Piston à 4 segments



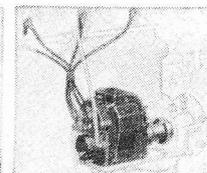
Poulie, frein et crampons amovibles

## TRACTEURS "DEERING"

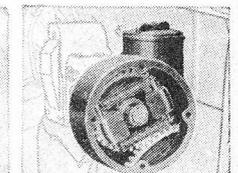
10-20 HP et 15-30 HP



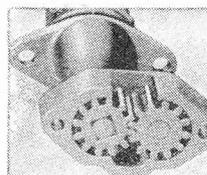
Garde-boue et plateforme



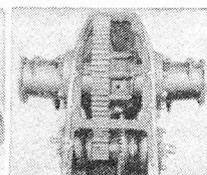
Magnéto



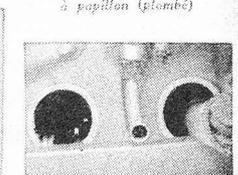
Régulateur centrifuge à papillon (plombé)



Pompe à huile



Engrenages dans bain d'huile



Accessibilité

# EN PARCOURANT NOS ARCHIVES

## LE LEUHAN LE PLUS BEL ETANG DU FINISTERE

Le village du Leuhan est aujourd'hui connu pour son château, charmante demeure entourée d'un magnifique parc et située au bord de l'Albert-Benoît. Cependant, ce château n'a rien d'un monument ancien puisque sa construction ne remonte qu'à la fin du siècle dernier.

Avant les années 1880, on ne voyait au Leuhan qu'une ferme et un moulin comme il en existait tant d'autres dans la région. A la place du château, et du parc, s'étendaient des prairies, des garennes et des taillis.

Pourtant, bien avant qu'il n'y eut un château au Leuhan, ce village s'était taillé une réputation qui avait largement dépassé les limites de Plabennec. Le moulin du Leuhan était alors connu dans tout le Léon - et même au-delà - comme une curiosité touristique. Non pas que le moulin en tant que bâtiment y fut pour quelque chose, c'était à son étang qu'il devait sa réputation.

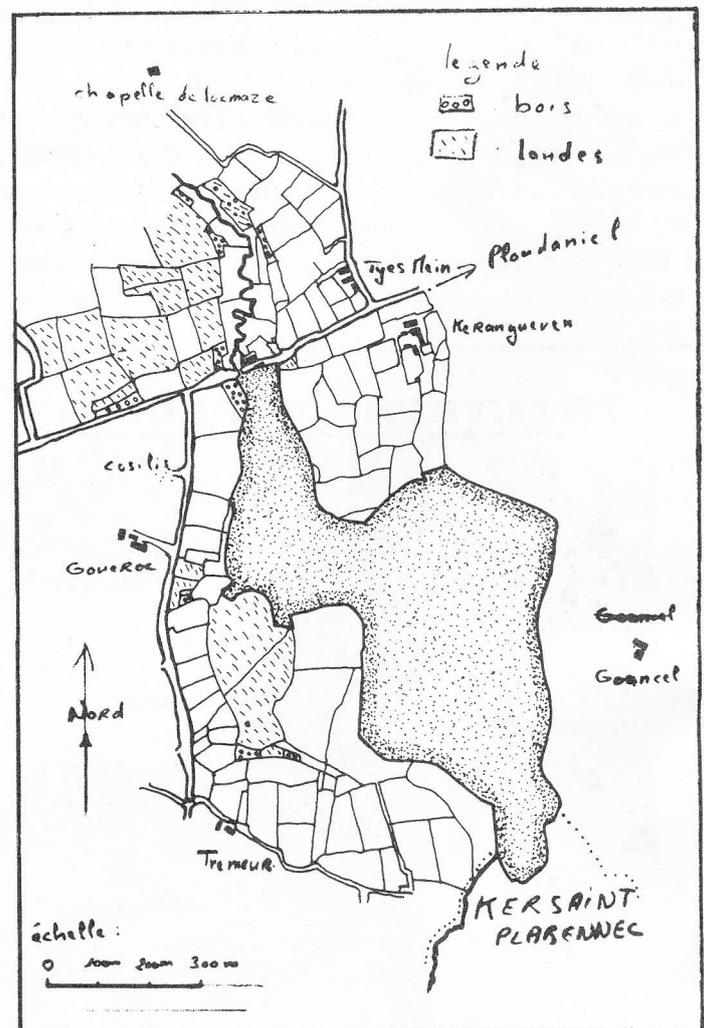
Il y a environ 150 ans, J.F. Broumiche, auteur d'un livre intitulé «Voyage dans le Finistère en 1829-1830 et 1831» qualifiait l'étang du Leuhan de plus bel étang du Finistère et en parlait en ces termes :

«Le plus bel étang du Finistère, celui du Leuhan, se trouve dans la commune de Plabennec ; il faut une heure et demie pour en faire le tour, et il couvre un espace de cinquante hectares. Cet étang est très poissonneux ; la pêche s'y fait au mois de septembre, dans le moment des plus basses-eaux. Il abonde en carpes et en tauches, dont plusieurs ont jusqu'à trente pouces. On y rencontre aussi de belles anguilles. Quand le poisson est capturé, il est mis dans d'immenses réservoirs d'où il est facilement enlevé, pour être transporté au marché de Brest, qui ne reçoit de carpes que celles prises au Leuhan.

«Dans les temps froids, quand la neige couvre avec abondance nos campagnes, l'étang du Leuhan est peuplé de toutes espèces de gibier, depuis le cygne jusqu'à l'humble sarcelle ; le chasseur peut y faire son choix».

Rachetées après la Révolution par un certain John Stears, les terres du Leuhan devinrent par la suite propriété des de Maleissy. Le moulin s'avérant inutile, les propriétaires décidèrent d'assécher l'étang et de le transformer en prairies. Ce fut un travail important qui nécessita l'intervention de nombreuses personnes. Des soldats américains démobilisés à la fin de la guerre 14-18 vinrent même y travailler et le tracteur du syndicat de Plabennec, le premier tracteur du Finistère, apporta également son soutien.

### LE LEUHAN EN 1832



## A PLABENNEC, LES RUES DU BOURG NE SONT PAS DES AUTOROUTES !

Certains automobilistes, malades de vitesse, ont aujourd'hui bien du mal à se plier à la réglementation en vigueur. Que de fois n'a-t-on pas vu des chauffards traverser nos bourgs ?

Au début du siècle, il en allait de même. Les premières automobiles firent leur apparition chez nous aux environs de la guerre 14-18 et dès cette date nos concitoyens ressentirent un danger important en traversant les routes et les chemins. Certains individus, au mépris des vies humaines, n'hésitaient pas à traverser les agglomérations à des vitesses folles, parfois même à plus de 20 km/h. Or, si l'on prend le cas du bourg de Plabennec, il y passait parfois plus d'une dizaine de voitures dans la journée ; on mesure ainsi le danger...!

Soucieux de la sécurité de ses concitoyens, le maire de Plabennec décida de mettre bon ordre dans la circulation et le 20 mars 1914 prit cet arrêté :

«...Par suite tant du nombre des automobiles que des excès de vitesse si fréquemment constatés, il y a lieu de régler la circulation de ces véhicules sur le territoire de la commune.

«Les conducteurs ne devront pas dépasser la vitesse de 8 km/h dans les agglomérations.

«Ils devront ralentir à la vitesse d'un homme au pas dans les endroits étroits, encombrés, au moment des foires, marchés, fêtes, comportant des rassemblements compacts et des foules serrées».

Petit à petit, tout le monde s'habitua aux automobiles et de ce fait la vitesse put être augmentée, sans que pour autant il n'en résulte davantage d'accidents. En 1934, cette vitesse était limitée à 20 km/h pour tous les véhicules à moteur. Le 20 mars de cette même année, le maire prit un nouvel arrêté, à titre expérimental, concernant la circulation routière. Désormais, la vitesse maximale autorisée était portée à 30 km/h pour les véhicules de tourisme et les motocyclettes, la vitesse des poids lourds restant limitée à 20 km/h.

Hélas, l'expérience devait se révéler catastrophique. Les fous du volant faisaient peur aux personnes âgées, aux enfants, aux chevaux... Le bourg allait devenir un enfer. Le 5 novembre 1934 le maire préféra revenir à de plus justes mesures. La vitesse redevint limitée à 20 km/h en agglomération pour tous les véhicules, poids lourds, voitures de tourisme et motocyclettes. Quand on vous dit que la vitesse... c'est dépassé !

## LE 17 DECEMBRE 1807, LE CLOCHER DE KERSAINT DETRUIT PAR LA Foudre

Nos clochers ont souvent été la cible de la foudre. Après ceux de Plabennec et Locmaria en 1755, celui de Kersaint-Plabennec fut également frappé et en partie détruit. Voici comment Jean-Marie Corre, Recteur de Kersaint en 1807, rendait compte de l'événement à son évêque :

«22 décembre 1809

«Dimanche 17 de ce mois, le tonnerre attaqua, entre les 3 à 4 heures, après que tout le peuple avait sorti de l'église ; cependant, la charpente en a été quitte pour certains gros bois cassés, brisés et jetés dans l'église ; il n'y eut qu'une seule détonation, semblable à un coup de canon et, dans le même instant, l'explosion se fit. Il paraît que la foudre n'a attaqué absolument que la tour ; le tonnerre a commencé par enlever une pierre d'au-dessus du fondement de la tour, a passé plus haut, a fait sortir un peu une grosse pierre à 8 pieds de distance, de même une autre pierre au-dessus de la porte, il a trouvé un vide dans la tour qui servait aux poids de l'horloge, a monté en serpentant dans l'intérieur, laissant quelques anguilles, et arrivé à la chambre de l'horloge il l'a endommagée ; de

là, il jette une grande partie du garde-corps de la première plate-forme sur l'église, passe la cloche sans l'endommager, prend la seconde plateforme, en enlève une partie avec une tourelle et fait grand dégât dans la flèche, passe jusqu'au bout, d'où il fait sortir deux rangées de pierres de dessous la masse de la croix, et laisse la masse tomber en la place de ces pierres. Le dedans de l'église n'a pas été absolument endommagé. Il paraît que le tonnerre a suivi les escaliers de la tour ; pour descendre dans l'église, il a brisé la porte des escaliers ; en passant la voûte, il a défait la porte.

«Il a aussi criblé l'œil-de-bœuf qui se trouve au-dessus de grand-autel, et un carreau de la vitre au-dessus de la chapelle de la Trinité ; il a jeté le couronnement de la niche par terre.

«Il y avait dans l'église, en ce malheureux moment, trois femmes, dont deux ont été quittes pour la peur et quelque étourdissement ; la troisième était alitée ces jours derniers, mais je la crois hors de danger».

Texte publié dans : Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie. 15<sup>ème</sup> année.

## A PROPOS DE LOUPS ET DE MAISONS A AVANCEE...

Il nous a été rapporté qu'une des fonctions de l'apoteiz ou avañs-taol (avancée sur la façade de la maison, où se trouvait généralement la table ; en existe-t-il encore dans le canton ?) était de permettre de tirer sur les loups : lorsque l'on trouvait une nichée de louveteaux on la portait, dans un sac ou un boutog, jusqu'à la maison ; la louve ne tardait pas à venir gratter à la porte d'entrée, et par une petite fenêtre pratiquée dans le mur de l'avañs-taol donnant sur la porte on pouvait facilement le tirer.

Voici ce que dit pour sa part A. Guilcher (L'Habitat rural à Plouvien) à propos de l'avañs-taol, qu'il appelle kuz-taol :

«Parfois apparaît (dans l'ancien type de maison de Plouvien), une particularité léonarde, le kuz-taol (cache-table) : un peu plus près du pignon portant la cheminée que de la porte, le mur dessine une avancée qui constitue à l'intérieur une sorte de petite pièce dans la grande et où l'on prend les repas. Le côté

de ce saillant qui regarde la porte était et est encore quelquefois muni d'une meurtrière, le toull ar fuzuilh (trou du fusil), par laquelle on pouvait tirer sur les brigands. Kuz-taol et toull ar fuzuilh ont subsisté dans certaines maisons améliorées ; mais toutes les chaumières n'en ont pas».

Guilcher ne parle pas de loups, mais loups et brigands n'étaient-ils pas également craints ?

Quant à J.F. Simon, qui signe dans le N° 1 d'Ar Men un article consacré aux maisons à apoteiz, il ne parle ni de loups ni de brigands, et d'ailleurs toutes les maisons de ce type qu'il a répertoriées ne comportaient pas d'ouverture donnant sur l'entrée principale, loin de là !

Ce n'était sans doute pas la fonction première de l'apoteiz, que l'on rencontre d'ailleurs dans une aire débordant largement le Léon. Cependant, il est plausible et probable qu'on s'en soit servi comme moyen de défense dans les cas signalés plus haut.

## CHASSEURS DE LOUPS A PLOUVIEN ET PLABENNEC.

Toujours à propos des loups, voici quelques nouveaux renseignements qui témoignent des moyens utilisés pour détruire ces animaux :

La capture d'un loup était autrefois récompensée par le versement d'une prime, dite prime à la destruction des loups. Celle-ci était attribuée par le conseil municipal au vu du cadavre de la bête.

Ainsi, en 1811, le conseil municipal de Plabennec versa une prime de 11 F 70 pour la destruction des loups ; la même année, il versa également 11 F 70 pour l'achat de 18 appats ; en 1812, le conseil versa 12 F à Charles Bleunven pour la destruc-

tion d'une bête (1 loup adulte).

A Plouvien, certaines personnes semblent s'être fait une réputation de chasseurs de loups. Ainsi en 1812, la commune versa 21 F à François Kerhuel, Yves Gogeur et François Leost pour la destruction de 7 louveteaux, en 1813, elle versa 15 F à Pierre Simon et François Leost encore pour la destruction de loups ; en 1815, elle versa 21 F à François Leost, une fois de plus.

A titre de comparaison, le salaire d'un ouvrier travaillant dans une carrière pour la réfection des chemins était de 1 F 10 par jour en 1808.

## SITES ET VILLAGES DISPARUS

L'abbé Jean-Louis Le Guen (1813-1890), historien de la paroisse de Plouvien, raconte ainsi (Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, Tome XV, 1888) la naissance d'Olivier Gouriou, qui fut curé réfractaire de Plouvien pendant la Révolution :

«Au lieu de Gouzoug-Lann-Lezagon se trouve un grand rocher, connu dans le pays sous le nom de Carrec-ar-c'huré, et voici la légende : en 1847, une mère, traversant cette plaine, se sentit prise subitement des douleurs de l'enfantement. A défaut de tout

refuge, dans ce lieu désert, elle s'abrita à côté de ce rocher, puis elle retourna à sa demeure, éloignée de près d'un kilomètre, avec l'enfant dans son tablier. Cet enfant devint, dans la suite, vicaire de sa paroisse natale de Plouvien... ; d'où revint à l'enfant, le sobriquet d'Olieric-all-Lann, et au rocher le nom de Carrec-ar-C'huré».

Quelqu'un connaît-il ce rocher ou du moins l'endroit appelé Gouzoug-Lann-Lezagon ?

Les archives paroissiales de Plabennec mentionnent régulièrement le village de Keramice Le Voudenn. Parfois ce village était uniquement noté Keramice (en 1716 par ex.) ou Amice Le Voudenn (en 1720).

En 1704, Jan Le Ségalen (61 ans) y mourut. A cette époque, une famille Kerdraon y habitait également. Le village n'enterrait pas à Locmaria, donc ne se trouvait pas dans les limites de cette trève.

Où pouvait-il se situer ? A-t-il une relation avec les champs nommés Coat ar Voudenn et Goarem ar Voudenn qui se situent à Lan ar Heun ? Avait-il même une relation avec une quelconque motte ?

Si vous pouvez nous éclairer, écrivez au journal :

Ar C'horn Boud. Kerbrat-Gouesnou. 29212 Plabennec. Tél.98.07.72.48.

# PATRIMOINE : EUN TENZOR ER VOURC'H WENN OU LE TRESOR DE KERGONC

La Bretagne est dite peu riche en vestiges de l'occupation romaine. Quoiqu'il en soit, toute commune en a des traces, connues ou méconnues. Bourg-Blanc n'échappe pas à la règle. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, j'aimais aller marcher sur ces lieux marqués par l'Histoire, aussi bien à Bourg-Blanc que dans les communes environnantes. Certains de ces sites sont plus connus car on a pu y voir des traces de murs : c'est le cas de Keradenec en St Frégant ou de Kerillien en Plouneventer. A Bourg-Blanc, les seules traces visuelles sont souvent des morceaux de tuile, de mortier ou de sygillée (poterie romaine). Certains de ces sites sont signalés dans des livres, d'autres pas. Au Bourg-Blanc, on peut citer Kergonc, Touroussel, Coativy, Kervalanoc, Kerivinoc. Il y en a certainement d'autres. Comment les repérer ? Tout simplement en marchant régulièrement après les labours à travers champ et en regardant s'il y a des restes de poterie, ou tuile. Pour aller plus loin dans les recherches, il est intéressant d'essayer de repérer l'emplacement des villas. Les périodes de sécheresse ont l'avantage de mettre en évidence ces traces. C'est ainsi que la sécheresse de 1976 permit de repérer le lieu exact d'une petite villa de Kerivinoc. Tout ceci pour dire que le trésor de Kergonc, récemment découvert, n'est qu'un maillon d'une meilleure connaissance de notre Histoire et non une fin en soi.

Après ces généralités, revenons plus précisément à ce que l'on appelle le «Trésor de Bourg-Blanc» qui aura finalement pu rester enrichir notre patrimoine local. Plutôt que d'insister sur le côté trop historique de l'affaire qui intéresse surtout les spécialistes, il vaut mieux insister sur le côté anecdotique de la découverte qui intéressera davantage la population locale, ceci d'autant plus que suite à des erreurs de presse (volontaires ou involontaires), beaucoup de gens y ont perdu leur latin.

C'est en 1967, avec un collègue d'école de Lannilis (alors qu'on était à l'école à la Croix Rouge) que je fis connaissance de Parc ar voguer venez, entre Kergonc et Ti-Guen. Cette première visite fut intéressante : beaucoup de morceaux de tuile, de poterie de taille relativement grande.

Régulièrement, depuis 1974 surtout, j'ai eu l'occasion de voir ce site. En effet, à chaque fois que la Mairie ou quelqu'un d'autre faisait venir chez moi une personne intéressée par l'histoire romaine sur Bourg-Blanc, souvent je lui montrais le site de Kergonc parce que l'on y voyait des morceaux de tuile.

A cette époque, je ne pensais pas trouver de monnaie, d'autant plus qu'en 1965 tout à été mis en œuvre pour trouver les dernières pièces (1). C'était en 1978 que vraiment par hasard je découvris un petit bloc de 4 pièces oxydées, petit bloc d'autant plus visible que, suite à une averse suivie d'un brin de soleil, le vert de gris recouvrant ces pièces était plutôt vif. Agréable surprise bien sûr. Incroyable mais vraie !... J'eus surtout le réflexe de repérer l'endroit. Comment ? Tout simplement en mesurant (en pas) la distance entre le lieu de la découverte et le talus le plus proche. Cela faisait 10 pas ! Une grosse pierre posée sur le talus, ou plutôt sur un «ribin» (2) servit de repère pour l'avenir.

A l'époque, je me suis dit que ces quelques pièces étaient sans doute, des restes des découvertes précédentes... ou alors le début d'une prochaine découverte. En tout les cas, à chaque fois que l'occasion de revenir sur les lieux se présentait, je ne pus m'empêcher de mesurer 10 pas depuis le talus... Bien sûr plusieurs fois rien mais, en 1979, encore trois pièces découvertes de façon éparses mais à quelques mètres seulement les unes des



Quelques pièces du trésor de Kergonc. Celles-ci sont les plus anciennes, datées de 240 ap. J.C. à 247 ap. J.C.. La pièce notée 1 est un Caracalla daté de 216 ap. J.C. Document : Archéologie en Bretagne. Bulletin d'information N° 38, 2<sup>e</sup> trimestre 1983.

autres... De façon artistique, ça sentait un éventuel trésor ! Quelques temps après, un collègue de Plabennec me proposait de venir prospecter avec un détecteur. Je ne voulus pas m'aventurer car je me disais, que ferait-on de l'éventuel trésor ?

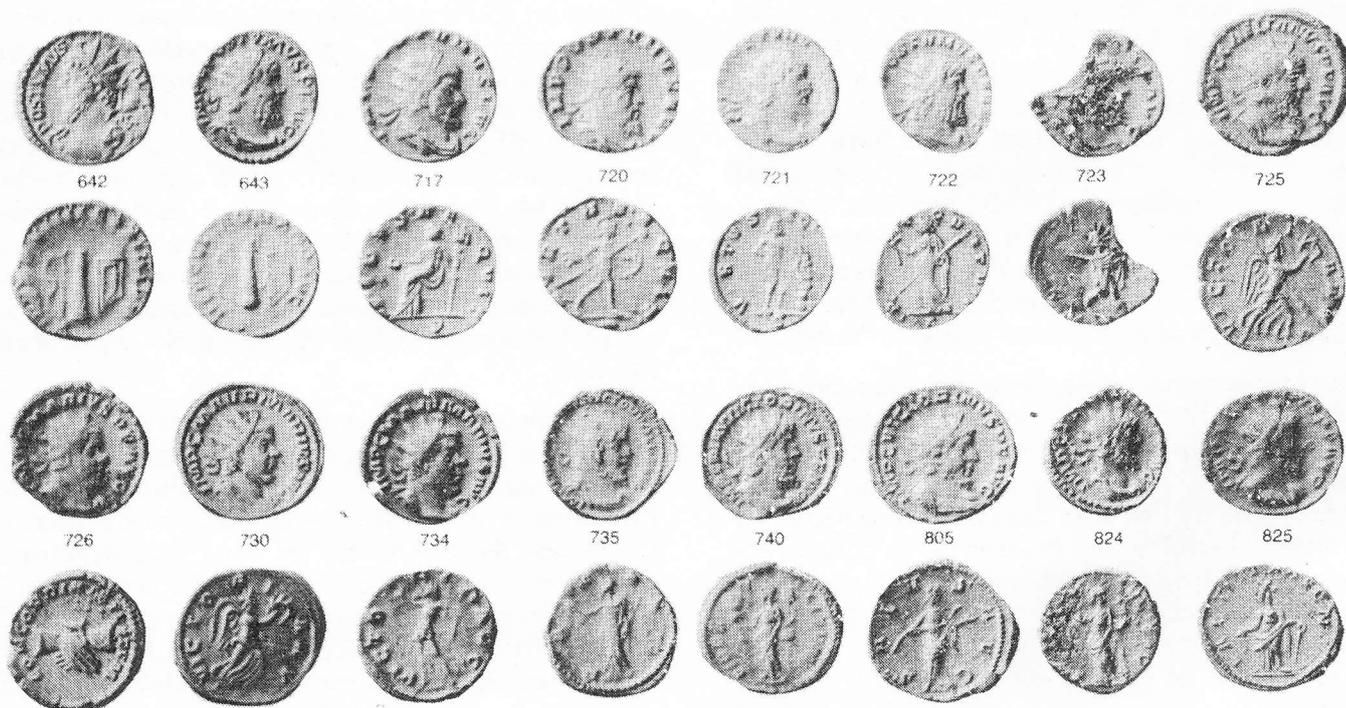
En 1980, un autre camarade d'école travaillant actuellement au C.O.B. me fit la même proposition. Même réponse de ma part. Cependant je finis par accepter, après avoir demandé l'accord des propriétaires. Après avoir réglé le détecteur, quelques minutes suffirent pour que fut découvert le trésor, un samedi matin en 1980. Immédiatement le Directeur des Antiquités Historiques de Bretagne fut prévenu. Sur place, il put voir le vase à son emplacement initial. Ce lot comprenait au total 826 monnaies. Son dépôt au service des Antiquités Historiques à Brest, puis fin 1981 au Cabinet des Médailles, permit une étude complète et précise du trésor. Quoi que parfois oxydées, les pièces étaient dans l'ensemble en bon état.

sant par Valérien, Gallien, Postume et bien d'autres empereurs ou impératrices.

De fausses monnaies montrent que l'Empire Romain traverse déjà des crises.

Le vase qui contenait les monnaies est unique quant au décor.

Ce trésor, grâce à l'opiniâtreté des Amis de St Urfold, du Maire et des associations de la commune a été sauvé d'une vente aux enchères. Ainsi, il viendra enrichir le futur petit musée d'histoire locale qui sera implanté dans Chapel an Anaon. Diverses manifestations (vente de cordes de bois, concours C.M.B., couscous interassociations,...) ont été organisées pour aider au financement de ce trésor qu'une commune toute entière a réussi à sauver. Au cours du couscous interassociations les blanc-bourgeois ont pu admirer ces pièces. Manquaient dans la vitrine le vase, vase que, espérons-le, les blanc-bourgeois pourront admirer sans trop tarder.

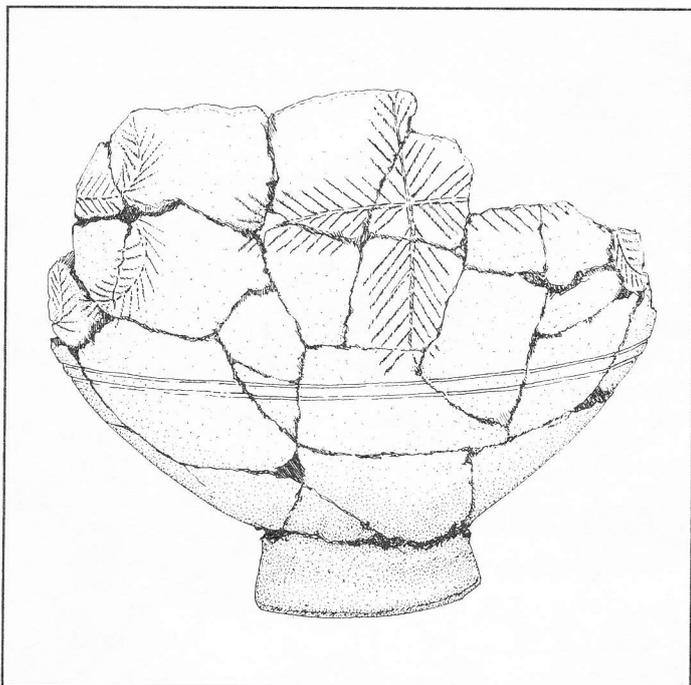


Les pièces les plus récentes du trésor. Elles sont datées de 266 ap. J.C. à 272 ap. J.C. Document : Archéologie en Bretagne. Bulletin d'information N° 38. 2<sup>e</sup> trimestre 1983.

La monnaie la plus ancienne est un denier coulé de Caracalla dont le prototype date de l'année 216. A cette exception près, la totalité du lot est constitué d'antoniniani qui s'étalent sur la période 238-273, de Gordien III aux premières émissions d'Aurélien et de Tétricus I, en pas-

Toujours pour aider au financement de ce trésor, est vendue (20 F + 5 F de transport) une brochure bilingue sur les croix et calvaires de Bourg-Blanc. Ecrire à F. Jestin, Kerivinog, Ar Wourc'h-Wenn, 29212 Plabenneg.

François Jestin



Ce vase contenait le trésor de Kergonc. (Dessin d'après document photo d'Archéologie en Bretagne. N° 38).

(1) Les autres découvertes remontent au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle (1850-1860) : il s'agit d'un sarcophage (290-340 ap. J.C.)  
 1905 : 310 pièces de monnaie  
 1962 : 150 pièces découvertes par M. Moysan, pièces que Joseph, fils de M. Moysan montra à M. Autret, directeur d'école à l'époque.

(2) Passage à lapins.

Eur skolaerez a c'houlenn digand Yann :

- Aze ez eus 11 maout er park ; ma yafe 6 dreist an draf, ped a joumfe e barz ar park ?
- O, hini ebed sur mad.
- O la la, Yann, n'out ket kreñv war an arithmetik memestra !
- O, c'hwi eo Yañ, n'anavezoc'h ket ar maoutou !

**Divinadenn :**

Eun introun penn ruz, azezet war eur skabel dantelezet, ar bugale a zo sod ganti ha digor e kav e pep ti.

Ar zivien

Edon o tastum broustou  
 Damdost d'ar froustou  
 Gweled eur mell gad  
 E kreiz ar prad  
 Hi o selled ouzin  
 En eur vourc'hoarzin  
 Ha me klask he faka  
 Na petra 'ta  
 Mond war e lerc'h  
 Dre greiz ar c'herc'h  
 Betek a Lanveur  
 Edo eno kreiz al leur  
 Oc'h ober he moustachou  
 Gand he faoiou

Met kregi en he lost  
 Ne oan ket bet tost  
 Dao adarre war he roudou  
 Dreist ar c'haeou  
 Kaoud anezi en he gwele  
 Doug Karreg ar C'hure  
 O tispaka he bronn  
 Da eur volotenn tomm  
 Hag o selled ouzin  
 Gand an ear da lavared din  
 «Ziloji ket ac'hanon-me  
 Amañ emoun em leve»  
 'Vid gwir oan choumet boud  
 Hi a ouie n'oan ket drouk.

(bej ijinet gand Janedig an Ti Soul dac'h Plouvien)

**«Ar c'horn-boud»**

**Bon d'abonnement**

(à découper ou recopier et expédier à :  
 «C'horn-boud» Kerbrat-Gouesnou. 29212 Plabennec)

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Je m'abonne à «Ar c'horn-boud» à partir du n° 2. Abonnement d'un an (4 numéros) : France : 70 F — Etranger : 90 F

Ci-joint mon règlement de ..... par  chèque bancaire  C.C.P.  Mandat

à l'ordre de Kroaz-Hent